



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 57589

### Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur le 15e rapport rendu le 3 juin dernier par le Haut comité pour le logement des personnes défavorisées (HCLPD). Le HCLPD propose de systématiser, au plan local et national, un travail d'évaluation fondé sur des outils de connaissance du dispositif et de ses publics, en développant ces outils de suivi, au plan local et national, en procédant chaque année à une évaluation du nombre de personnes sans-abri et en chiffrant les coûts induits par la non-prise en charge. Il souhaite connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Liebgott](#)

**Circonscription :** Moselle (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57589

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 août 2009, page 8188

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)